

Séance du 23 septembre 2020

Note : ces extraits de séance ne reflètent pas l'entièreté des débats et des discussions menés au cours de la séance. Ces extraits sont une synthèse des principales décisions prises. La documentation qui a précédé les débats n'est pas reproduite dans ces extraits. Les questions liées à des personnes particulières n'y figurent également pas.

PRÉSENTS : DAMIEN MAQUET, CÉLINE BRENU, DOMINIQUE GALLEZ, JULIEN TILKIN, CEDRIC DEBROEK, JEAN-PIERRE HECQUET, MÉLISSA PIRE, CHARLOTTE COESENS, ARNAUD DELSAUT ET MICHEL PICALAUSA

EXCUSÉS : PASCAL BLOGIE (DONNE PROCURATION À JULIEN TILKIN), GAËTAN VANDERSCHUEREN (AUCUNE PROCURATION) ET BENOÎT WILTGEN (AUCUNE PROCURATION)

SÉANCE OUVERTE PAR CEDRIC DEBROEK À 19H00.

1. Formations pédagogiques

- a. "Animateur Badminton" 5 et 6 septembre à Martelange
 - Formateur : Kevin Vervaeke
 - Assistant : Quentin Gaspard (MSIn Bad - Master en EP 2020)
 - Participants : 21

- b. "Animateur Badminton" 12 et 13 septembre à Héron
 - Formateur : Simon Eeckhoudt
 - Assistant : Kevin Vervaeke
 - Participants : 24 (full)

- c. "Moniteur Initiateur Badminton" 26, 27 septembre et le 3 octobre
 - Evaluation : en octobre / novembre (la date sera définie lors de la première journée de formation)
 - Formateurs : Simon Eeckhoudt et Kevin Vervaeke
 - Assistants : Manon Vervaeke et Robert Burczyk
 - Inscrits : 22 (clôturée)

2. Compétition jeunes nouvelle formule

Deux tournois sont prévus :

- 25 octobre au club du BC Seraing
- 21 Novembre au club de Roux.

Un premier contact en vue d'un partenariat sponsoring a été pris et est concluant. Nous attendons les premières éditions et un premier bilan avant d'aller plus loin.

3. Labellisation

Douze demandes de labellisation ont été introduites par les clubs. A la suite des premières formations, il semblerait qu'il y ait encore des clubs intéressés. De plus, des clubs labellisés précédemment n'ont pas encore rentré leur demande. Nous relançons ces clubs et les clubs qui ont participé au Webinaire. Clôture le 30 septembre.

4. Projet 'Jeu Mini-Bad à l'école'

Report des séances découverte du mini-badminton dans l'enseignement primaire en Province de Liège consécutif au Covid-19 :

- Wanze: 3-4ème primaire – 2x100' de découverte/classe entre le 28/09 et le 23/10/2020
- Province de Liège (via FSEOS Liège): 3-4-5&6ème primaire – 100' de découverte/classe entre le 26/10 et le 10/12/2020 (20 journées possibles).

Lien assuré vers la captation/fidélisation avec le club LFBB le plus proche de l'école participante.

5. Rentrée CFES

A part l'arrêt de Kirstin Bonnen, le groupe reste inchangé depuis l'an dernier et se constitue toujours de : Adrien Slegers, Clara Lassaux, Liam Bauwens, Karla Henry, Baptiste Rollin, Arnaud Huberty et Lucas Lesuisse.

6. Covid-19 et compétitions officielles

En concertation avec le secteur sportif, les Ministres des Sports des 3 Communautés, Valérie Glatigny, Isabelle Weykmans et Ben Weyts, ont entériné le code couleur définissant les règles applicables en matière de pratique sportive en fonction de différents scénarii épidémiologiques. Ce code couleur (vert, jaune, orange et rouge) fournit aux acteurs du monde sportif des règles claires leur permettant d'être préparés à toute évolution de l'épidémie.

Celui-ci a été adapté à la pratique compétitive du badminton en FWB (<https://lfbb.be/page/covid-19>). Actuellement, les mesures du code jaune sont d'application, à savoir :

Contexte général : risque faible		
Les contacts sont limités et peuvent avoir lieu en respectant les conditions de sécurité		
Entraînement	Autorisé	Autorisé
Nbre de participants	Max 50/groupe	Max 50/groupe
Tournois	Autorisé	Autorisé
Nbre de participants	Max 200 Si > 200 => autorisation communale requise	Max 200 Si > 200 => autorisation communale requise
Interclubs	Autorisé	Autorisé
Nbre de participants	Max 50/groupe	Max 50/groupe
Jeu en simple	Autorisé	Autorisé
Jeu en double	Autorisé	Autorisé
Accès vestiaires/douches	Autorisé	Autorisé
Public	Max 200 Si > 200 => autorisation communale requise	Max 200 Si > 200 => autorisation communale requise
Protocole	Phase 4	Phase 4

7. Championnats interclubs – Saison 2020-2021

366 équipes inscrites réparties comme suit :

- 29 dames (+1 par rapport à la saison précédente)
- 185 messieurs (+5)
- 152 mixtes (-1)

Inscriptions facturées pour un montant total de 21.960 EUR

8. Ethias – Convention de sponsoring

Le sponsoring d’Ethias est prolongé de 3 ans (1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024) aux mêmes conditions qu’actuellement (forfait de 5.000 EUR/an avec contrepartie publicitaire).

9. Projet « Welcome Pack »

Présentation par M. Seijkens du projet qui vise à augmenter la visibilité de la LFBB auprès de ses nouveaux affiliés et à porter à la connaissance de l’ensemble des affiliés l’étendue de nos services ainsi que nos diverses procédures en ligne. Ce projet est validé et devrait démarrer début octobre.

10. Plan-Programme Haut Niveau 2021-2024

Présentation par F. Gaspard des lignes directrices pour les prochaines olympiades.

11. Plan-Programme Formation cadre 2021-2024

Présentation par K. Vervaeke des lignes directrices issues du nouveau plan stratégique 2020-2025 pour la prochaine olympiade.

12. FéMA/LFBB – Convention de collaboration

Au travers de cette convention, la FéMA désire officialiser sa collaboration avec la LFBB et établir clairement les contours de cette collaboration, dont l'objet est la "promotion du badminton auprès des personnes porteuses d'un handicap ou de maladies chroniques".

Cette convention est validée.

13. Règlement compétitions

Badminton Vlaanderen suggère l’utilisation obligatoire des volants en plumes pour les classements 11 & 12.

Art. 125.2 : « Les tableaux accessibles aux joueurs classés 1 à 10 sont joués avec des volants en plumes ; les tableaux ne comptant que des joueurs classés 11 et/ou 12 sont joués avec des volants synthétiques, sauf mention contraire dans le règlement du tournoi ou de la compétition. »

L’organe d’administration ne souhaite pas modifier cet article.

14. Championnats LFBB Élites

L'organisation de cette édition 2020 dans le contexte sanitaire actuel a fait l'objet d'une analyse détaillée. Après concertation avec le président du club co-organisateur (Orneau Badminton Club), la cellule événements recommande l'annulation de cette édition. Parmi les arguments en défaveur de l'organisation, on note :

- Le nombre limité de places disponibles qui nous oblige à organiser cet événement à huis clos et sans possibilité pour les joueurs d'être accompagnés. L'objectif premier que représente la promotion du badminton francophone semble dès lors difficile à atteindre dans ces conditions.
- La forte augmentation des contraintes liées au respect des règles sanitaires, la forte baisse des recettes horeca pour le club, l'interdiction d'entrée pour les membres du club et des clubs voisins, l'absence du côté festif et rassembleur de l'événement, le risque d'annulation à quelques jours seulement de l'événement en cas de passage au code orange ou rouge, ...
- L'incertitude quant à la volonté des joueurs du top 30 LFBB de vouloir prendre part à un tournoi dans le contexte actuel ou dans celui du weekend du tournoi.
- La participation de certains arbitres est compromise.
- La perte financière plus importante liée à une diminution des recettes "inscriptions".

L'organe d'administration approuve l'annulation de cette édition 2020.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 23H30.